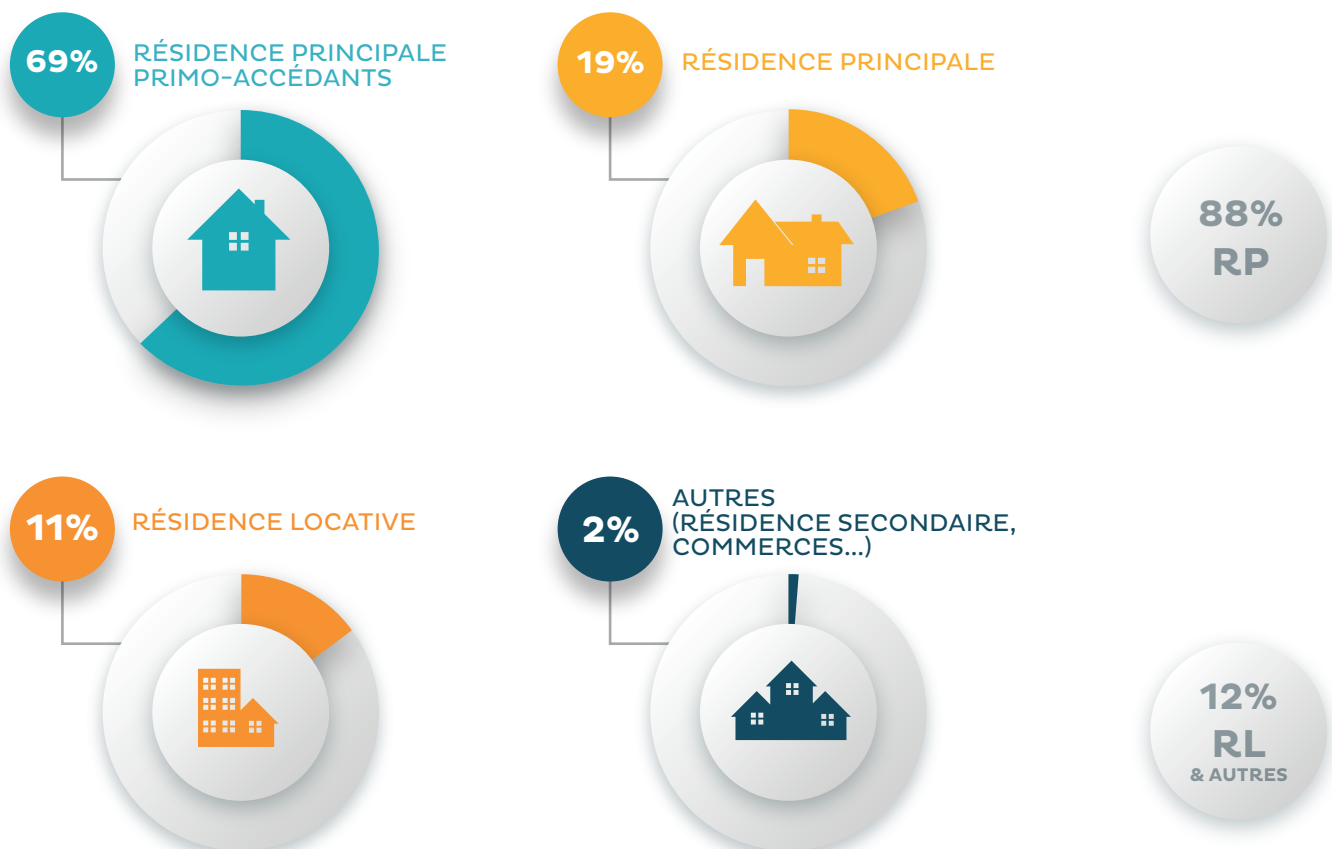


• • • UNE FORTE PRÉSENCE DES PRIMO-ACCÉDANTS • • •

En janvier, avec 69%, la part des primo-accédants dans la clientèle CAFPI est en forte hausse (63% en décembre). Le relâchement des mesures par le HCSF et les taux très bas permettent aux primo-accédants de revenir sur le marché.

• • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En janvier, l'emprunt moyen des primo-accédants est en baisse par rapport au mois précédent. En janvier le montant moyen emprunté était de 223 900 € sur 283 mois pour un effort consenti de 5,71 années de revenus, alors qu'en décembre les primo-accédants empruntaient en moyenne 235 000 € sur 278 mois, pour un effort consenti de 5,67 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants on observe une hausse du montant de l'emprunt à 405 000 € sur 266 mois pour un effort consenti de 7,15 années de revenus en décembre, contre 372 400 € sur 264 mois en décembre pour un effort consenti de 6,72 années de revenus.

223 900 €

EMPRUNT

405 000 €

5,71 années de revenus

ACQUISITION

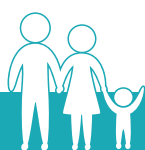
7,15 années de revenus

76,3%

ACHAT DANS L'ANCIEN

87,1%

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

235 000 € / 278 MOIS

DÉCEMBRE

223 900 € / 283 MOIS

JANVIER

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AUGMENTE AVEC **223 900 €** SUR 283 MOIS.



ACCÉDANTS

DÉCEMBRE

372 400 € / 264 MOIS


JANVIER


405 000 € / 266 MOIS

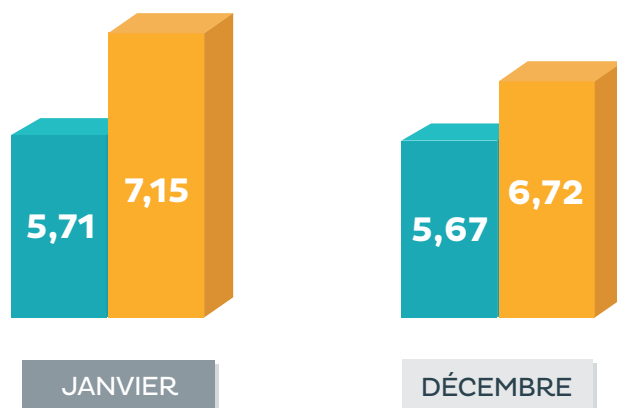
CHEZ LES ACCÉDANTS, IL AUGMENTE ÉGALEMENT AVEC **405 000 €** SUR 266 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

LES CHIFFRES DU MOIS DE JANVIER

 Le prix du bien représente **5,71 années** de revenus pour un primo-accédant.

 Pour un accédant, le prix du bien représente **7,15 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



89,5%

DÉCEMBRE

DÉCEMBRE

84,1%

76,3%

JANVIER

JANVIER

87,1%

LES ACQUISITIONS SONT EN DIMINUTION CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **76,3%**.

EN REVANCHE CHEZ LES ACCÉDANTS, LA PROGRESSION SE POURSUIT AVEC **87,1%**.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Gaétan Heu
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI 
EXPERT EN CRÉDITS

PROFIL EMPRUNTEURS FÉVRIER 2021

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.